



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Réunion du jeudi 18 janvier 2018

COMPTE-RENDU

PRÉSENTS :

Bernard LEROY - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Christian WUILQUE - Jean-Marc MOGLIA - Patrick COLLET - Thierry DELAMARE - Hervé LETELLIER - Didier PIEDNOËL - Richard JACQUET - Maryannick DESHAYES - Jean-Jacques LEROUX - Daniel JUBERT - Catherine DUVALLET - Fadilla BENAMARA - Patrick MADROUX - Dominique DELAFOSSE - Jean-Michel DERREY - Sylvie BLANDIN - Jacky FLEITH - Jean CARRÉ - Jean-Philippe BRUN - Alain LOEB - Hubert ZOUTU - Jean-Pierre BRÉVAL - Jean-Yves CALAIS - Nadine TERNISIEN - Jean-Pierre DUVÉRE - René DUFOUR - Hervé PICARD - François CHARLIER.

ABSENTS EXCUSÉS :

Marc-Antoine JAMET - Gaëtan LEVITRE - Marie-Joëlle LENFANT - Yves LANIC - Alain LEMARCHAND - Alexandre DELACOUR - Pierre MAZURIER - Didier DAGOMET - Céline LEMAN - Caroline ROUZÉE - Jean-Claude CHRISTOPHE - Pierre LECUYER - Pascal LEMAIRE - Daniel BAYART - Jean-Pierre TROCHET - Jacky BIDAULT - Jean-Claude COURANT - Guillemette NOS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Philippe LE GAL - Régis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Philippe CROU - Vincent VORANGER.

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	INTERVENANTS
1	TOURISME	Présentation du projet de parc à thème sur l'arbre sur la commune de Martot	Association La Cité de l'Arbre
2	PROPRETE	Présentation de l'association Bouchons 276	Association Bouchons 276
3	POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTE	Présentation du label HS2	C. CAPEL
4	ADMINISTRATION GENERALE	DB 18-01 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - ADMINISTRATION GENERALE - Comité départemental d'athlétisme de l'Eure - Signature d'une convention - Autorisation	F-X PRIOLLAUD
5	POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES	DB 18-02 - COMMANDE PUBLIQUE - AUTRES CONTRATS - POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES - Renouvellement adhésions et cotisations 2018 - Autorisation	A. TERLEZ
6	COMMUNICATION	DB 18-03 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - COMMUNICATION - Promotion du territoire - Marathon Seine-Eure - Convention avec l'association Marathon Sport Evénement en vue de l'organisation du 14e marathon et Ekiden Seine-Eure	B. LEROY
7	AMENAGEMENT-DEVELOPPEMENT	DB 18-04 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES - AMENAGEMENT-DEVELOPPEMENT - Cotisation complémentaire à l'agence d'Urbanisme de Rouen et des boudes de Seine et Eure - Autorisation	T. DELAMARE
8	ADMINISTRATION GENERALE	Examen de l'ordre du jour du conseil du 25 janvier 2018	B. LEROY P. LE GAL
9		Affaires diverses	

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Bureau communautaire du 18 janvier 2018 - Compte rendu

Date de transmission de l'acte : 30/01/2018

Date de réception de l'accusé de
réception : 30/01/2018

Numéro de l'acte : CRB0118 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 027-200035665-20180130-CRB0118-AU

Date de décision : 30/01/2018

Acte transmis par : Séverine RICHARD

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Monsieur LEREOY ouvre la séance en renouvelant ses vœux aux élus présents et en manifestant son « grand plaisir à accueillir 5 nouveaux maires ».

Monsieur LEROY se félicite que l'agglo Seine-Eure compte, au 1^{er} janvier 2018, 40 communes.

Pour fêter cet élargissement, Monsieur LEROY propose que les Bureaux communautaires se tiennent désormais à Saint Germain du Pasquier ; commune connue pour posséder la plus petite mairie de France.

Rires dans l'assemblée.

Monsieur LEROY invite tour à tour à se lever : Madame Laurence LAFFILLE, maire de Saint Germain du Pasquier, Monsieur Jacky PAUMIER, maire de Vraiville, Monsieur Jacky GOY, maire de Saint Didier des Bois, Monsieur Max GUILBERT, maire de Saint Cyr la Campagne et Monsieur Jean-Luc FLAMBARD, maire du Bec Thomas.

Ces derniers sont chaleureusement applaudis par les membres du Bureau.

Monsieur LEROY rappelle ensuite que les communes de Portejoie et Tournedos ont fusionné au 1^{er} janvier ; formant ainsi la commune nouvelle de Porte de Sein. Monsieur BRUN a été élu maire et siègera au Conseil communautaire en compagnie de Monsieur TROCHET, ancien maire de Portejoie. A l'issue des élections municipales de 2020, la commune ne sera représentée que par un seul conseiller communautaire.

I/ PRESENTATION DU PROJET DE PARC A THEME SUR L'ARBRE SUR LA COMMUNE DE MARTOT :

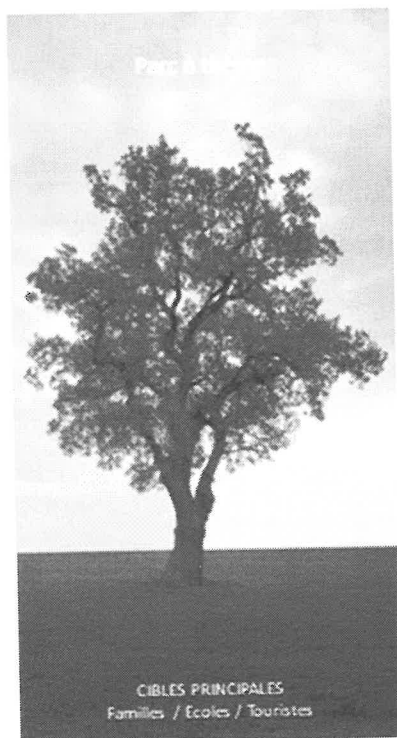
Monsieur LEROY ouvre ce point en rappelant qu'un tiers du territoire – soit environ 10 000 ha – est couvert par la forêt de Bord et diverses surfaces boisées (bois du Défends, bois du Mesnil Jourdain, etc).

La forêt représentant un atout indéniable en matière de développement touristique, Madame Claire GEROMINO a été missionnée pour travailler sur ce dossier.

Un site a été repéré, à Martot, pour permettre le développement d'un parc à thème sur l'arbre et la forêt.

Le diaporama qui suit présente la teneur du projet défendu par Monsieur Dan SPRINCEANA

Voir page suivante.



L'Arbre sous toutes ses facettes !

L'Arbre et ses mille univers ...

Mieux comprendre cette richesse,
potentiellement inépuisable,
pour mieux la protéger

Approches :
économique, environnementale, sociale et culturelle

L'Arbre est l'un des éléments essentiels
du développement durable.

UN PROJET CLÉ EN MAIN

Premier parc à thème du genre en Europe alliant impact sociétal et dynamique financière.

Un positionnement ludo-éducatif capitalisant sur les meilleures références de parcs à thème à ce jour.

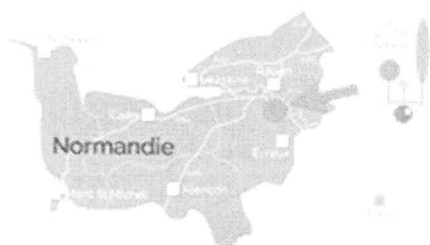
Un concept d'ores et déjà développé de manière approfondie.

De nombreux soutiens aussi bien économiques, politiques que culturels.

Une équipe dirigeante forte de compétences solides et complémentaires.



UN TERRITOIRE ACCESSIBLE



600 000 habitants, rayon de 25 km
16 000 000 habitants dans la zone de 200 kms

Commune de Martot Agglomération de communes SEINE-EURE

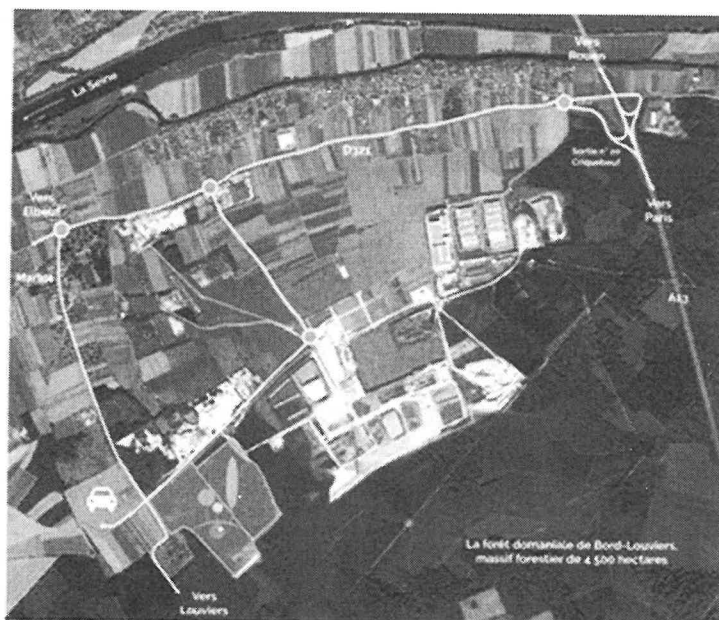
- Voiture
A 30 min de Rouen
A 1h15 de Paris
A 1h00 de Caen et du Havre
A 20 min de Giverny, Gisors...

Infrastructures routières : (A13, A154, RD6019)

- Ligne SNCF : Le Havre/Rouen/Paris
- Trains toutes les heures
- A 15 km de la gare de Val de Reuil

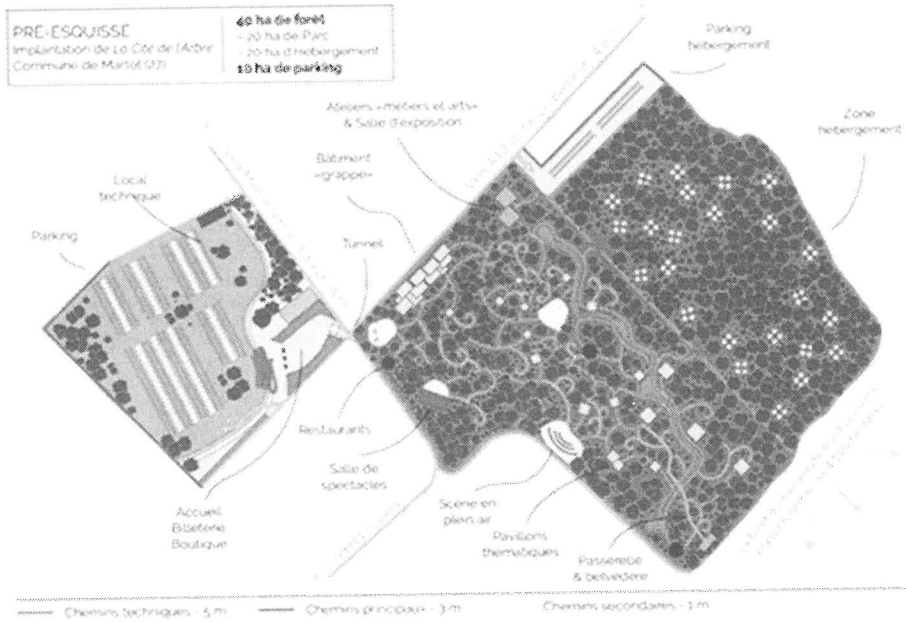


UN TERRITOIRE ACCESSIBLE





UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

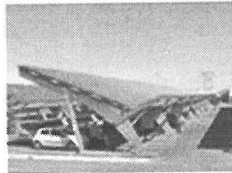
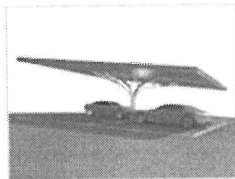


VISITE GUIDÉE

Le Parking

Ombrières couvertes de cellules photovoltaïques... sous forme d'arbre !

A titre d'exemple...



Jusqu'à 1 300-1 500 voitures...

Étape 1

Aménagement paysager



VISITE GUIDÉE



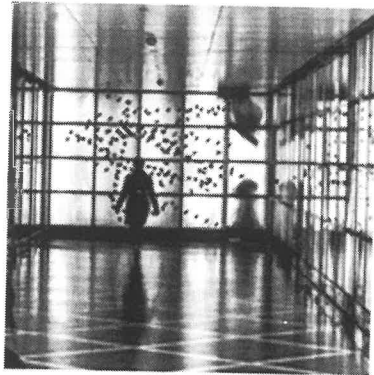
L'entrée dans l'espace

par un **tunnel de 50-100m**, sous la route

Scénographie introductive d'un « autre » monde :

Dépaysement complet par : mapping, sons et lumières, projections...

À titre d'exemple...



VISITE GUIDÉE



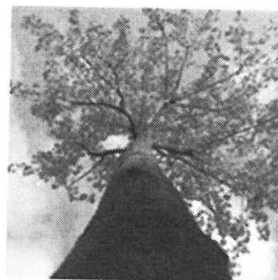
Arrivée dans la « forêt »

Scénario de visite

Le visiteur découvre au bout de 50m-100m, **une place centrale**

(En son centre une sculpture monumentale, un décor « magique »,
ou une plateforme à 10-15 m de haut avec un belvédère...)

À titre d'exemple...





VISITE GUIDÉE

Étape 2

De cette place,

partiront **des chemins** en direction des pavillons, éparpillés dans le bois,
vers les circuits de promenades... vers des zones d'animations, en plein air...

A titre d'exemple...



VISITE GUIDÉE

Étape 3

LES PAVILLONS... (bois, colombage, torchis... énergie positive)

Surface totale des bâtiments : environ 13 000 m²

20 pavillons thématiques : 8 000 m²

9 bâtiments TAC : 3 500 m²

Autres (restaurants, boutique...) : 1 500 m²



Un bâtiment central, ou une grappe de bâtiments, destiné aux **manips**, qui seront installés par îlots (sujets) et qui traiteront tous les sujets de la Cité. Plus de 170 manips, enquêtes et ateliers, plus de 30 dispositifs pour les 2 à 7 ans ! Surface totale : environ 3 000 m²



Plusieurs bâtiments de 300 à 500 m² destinés aux animations par rapport aux sujets de la Cité et à des horaires prédéfinis :

- 2-3 Réalité virtuelle
- 2-3 Immersions
- 1-2 Spectacles

Isote 8 : Surface totale : 4 000 m²



Plusieurs bâtiments d'environ 50-100 m² (type cabane, hobbit, maisonnette...) destinés aux **vidéos** pédagogiques, **projections en continu**, pour 20-30 places.

Isote 10 : Surface totale : 2 000 m²

+ Pavillons divers

Plusieurs restaurants ou points de restauration, boutiques...

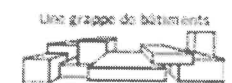


VISITE GUIDÉE

CONTENUS DES PAVILLONS...

Étape 3

10000 m²



Un mini « Palais de la découverte »

Les thématiques génériques :

- L'Arbre comme individu
- L'Arbre et la forêt
- L'Arbre et le paysage
- L'Arbre et la biosphère
- L'Arbre et l'humain, interactions
- L'Arbre et le bois

par



VISITE GUIDÉE

AUTRES PAVILLONS...

Étape 3

10000 m²



• L'Arbre et les métiers, l'artisanat

Un atelier complètement équipé, pour les jeunes et adultes, appréhender et se familiariser avec métiers traditionnels : la menuiserie, l'ébénisterie, la marqueterie, vannerie, lutherie, tonnellerie, construction...
Mais également un FabLab ultra moderne, produits 100% éco certifiés et éco responsables comme le « bois liquide »...



• L'Arbre et les arts plastiques...

Centre international de création artistique
sculpture sur bois, peinture, photos...
Résidence d'artistes
Salle d'exposition



• L'Arbre et les spectacles

- tout public, intergénérationnels,
- ludiques,
- participatifs,
- intégrés à l'environnement,
- qui défendent des contenus, des valeurs,
- imprévisibles ...



• L'Arbre et les jeux en bois

- des jeux géants et des animations collectives,
- des jeux de stratégie,
- des jeux de hasard,
- des jeux d'adresse,
- des duels,
- des jeux de constructions collectives,
- des grandes machines en

Pour le bonheur des enfants de 2 à 102 ans !





VISITE GUIDÉE

À L'EXTÉRIEUR...

Un jardin de fruitiers **Le Jardin d'Eden**, un verger conservatoire au milieu de la forêt. Une expérience innovante !

La plus grande biodiversité
du monde
en arbres fruitiers.

150 espèces,
plus de 1 000 arbres,
300-400 arbustes et couvre-sol...
Variétés anciennes.

SE SENTIR BIEN

Convivialité, rencontres
Spectacles déambulants
Atmosphères intimes
Lieux de repos
Lecture, contes, poésie...
Musique, bruits de nature...
Animations sur les plans d'eau

- Un passerelle à la cimes des arbres : environ 500 m
- Des aires de jeux pour les enfants... et plein d'autres surprises qui attendent encore les visiteurs !

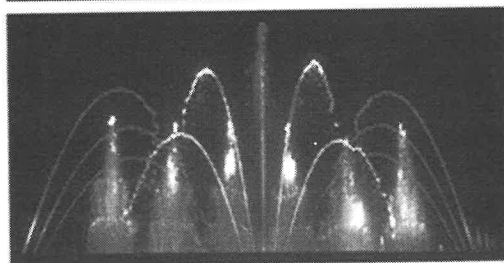
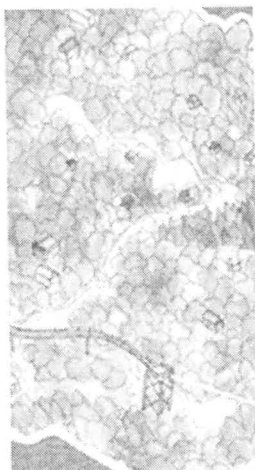


VISITE GUIDÉE

Les cours et plans d'eau

Environ 800 m, largeur 3-4 m

- Fontaines et jets d'eau, le jour
- Spectacles sons et lumières, le soir



Étape 4

Étape 4



VISITE GUIDÉE

L'HÉBERGEMENT...



- 50-100 lodges en bois sur pilotis ou perchés, surface 40-60 m²/lodge, niveau 3 étoiles

Maisonnées, cottages, bungalows... en bois, grand confort, sans vis-à-vis, éparpillés en pleine forêt sur une surface de 20ha, pour accueillir les amoureux de la nature toute l'année !
Qui n'a jamais rêvé de passer une nuit dans une atmosphère si féerique ?

- Un parking privatif pour la partie hébergement



VISITE GUIDÉE

L'ESPRIT DU PROJET



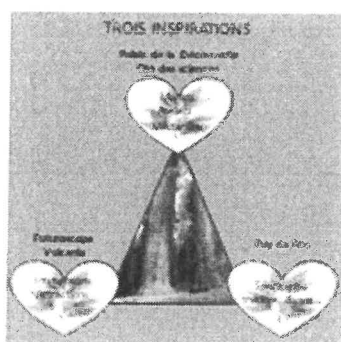
La Cité de l'Arbre est un nouveau concept de parc à thème intelligent, durable et responsable

Donner la priorité aux échanges et aux initiatives locales

Intégrer et mobiliser les visiteurs :

le visiteur pourra devenir acteur et animateur du savoir

Information, émerveillement et partage...



A la Cité de l'Arbre il y aura toujours
 des surprises, des choses à faire, à voir, à faire vivre,
 et pas seulement :
 il y aura toujours des gens à rencontrer.

Mais aussi

Une autosuffisance énergétique

- Photovoltaïque
- Bâtiments « à énergie positive »
- Récupération d'eau de pluie
- Une mini centrale Biomasse...



ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

QUELQUES CHIFFRES

Durée de visite : **une journée ou plus**

Investissement total en plusieurs phases (autofinancement inclus) : **50 M€**

Tarif visite : **24€ plein tarif 1^{re} année** (plusieurs tarifs dégressifs)

Tarif hébergement : **entre 90 et 120€ / nuit / lodge** (3 étoiles)

Budget de communication globale : **7%/an du CA**

Budget de renouvellement des installations : **entre 5% et 10 % du CA annuel**

	2 021	2 026
Nombre de visiteurs	250 000	420 000
Chiffre d'affaires Parc	6 000 000	11 000 000
Chiffre d'affaires Hébergement	1 400 000	2 200 000
Nombre hébergement / taux d'occupation	40%	60%
Résultats d'exploitation Parc	987 000	3 000 000
Résultats d'exploitation Hébergement	440 000	660 000
Efforts Parc (COP)	52	75
Efforts Hébergement (COP)	10	19
Ressources économiques totales (1/3,5)	10 000 000	19 000 000



ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

INVESTISSEMENTS

RECAPITULATIF INVESTISSEMENT	TOTAL	PHASE 1	PHASE 2
		2016-2021	2022-2026
Travaux forains	24 400 000	16 575 000	7 825 000
Travaux d'aménagement extérieurs	5 845 000	4 450 000	1 395 000
Ornamentique	6 440 000	5 085 000	1 355 000
Aménagements	5 805 965	3 483 410	2 322 555
Aménagements extérieurs	7 150 000	5 310 000	1 840 000
TOTAL	51 640 683	34 883 410	16 757 273
Aménagements	8 190 000	4 580 000	3 610 000
TOTAL	60 400 683	39 263 410	21 137 273



ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

QUELQUES EXEMPLES DES NIVEAUX DES INVESTISSEMENTS

Les investissements de départ pour quelques parcs, à thème ou d'attractions

- Futuroscope, 18 ha, plus de 450 M€...
- Vulcania, 57 ha, 183 M€, ou plus
- Terra Botanica, 27 ha, 110 M€
- Petit Prince, 24 ha, 50 M€
- Biotropica, 6.000 m², 8 M€

Des projets de parcs, la presse en parle !

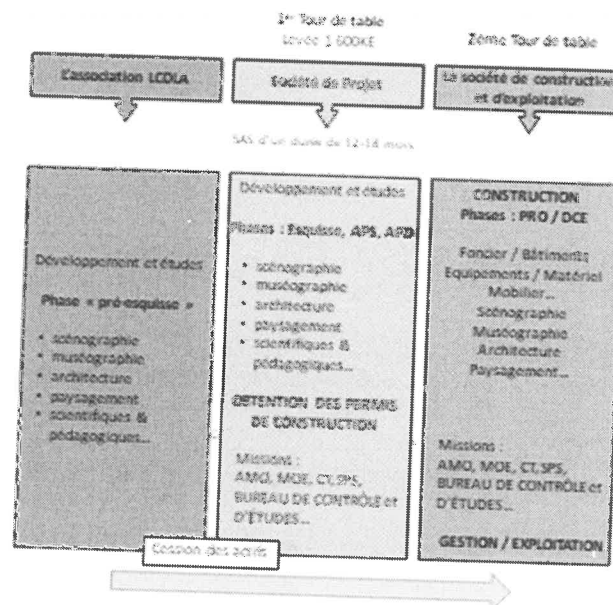
- Sur Calais, Heroic Land, 40 ha, 350 M€
- A Marolles-sur-Seine, IdF, un parc d'attractions sur le thème de Napoleon, 56 ha, 244 M€
- Sur Nîmes, un parc des jeux vidéo, 20 à 25 hectares, 180 M€
- En Belgique, nouveau parc d'attraction géant, 350 ha, 100 M€
- A Arignen, Spirou et Fantasio, 8 ha, 75 M€
- A Angoulême, un parc d'attractions spécial BD, 5 ha, 58 M€
- En Bretagne, 80 ha, un parc consacré au Roi Arthur, 2 M€

La Cité de l'Arbre, 40 ha, 50 M€ (sans hébergement) !



ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

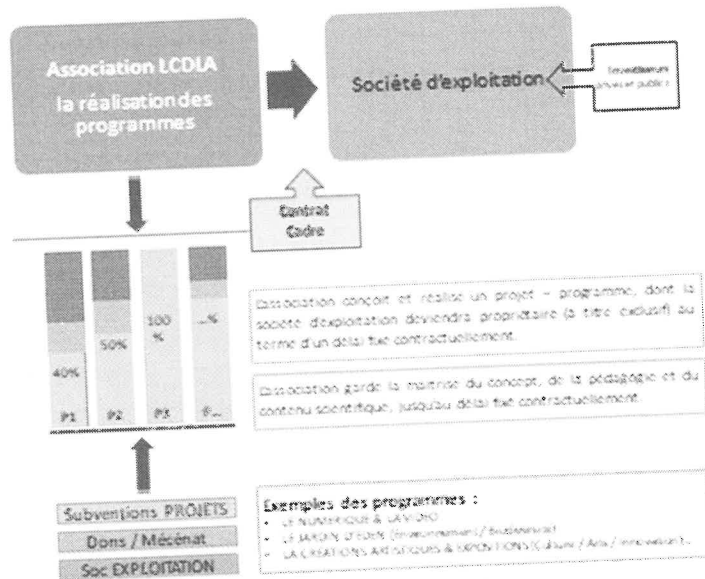
ARTICULATION
entre
L'ASSOCIATION
et
LA SOCIÉTÉ
D'EXPLOITATION





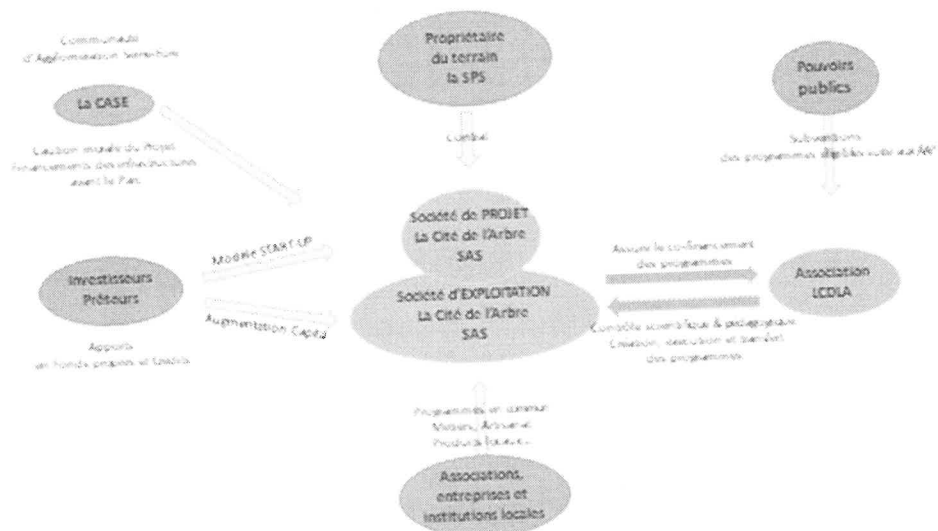
ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

ARTICULATION
entre
L'ASSOCIATION
et
LA SOCIÉTÉ
D'EXPLOITATION



ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

Schéma du montage financier et du fonctionnement





ÉLÉMENTS DU BUSINESS PLAN

LA CITÉ DE L'ARBRE DISPOSE D'ATOUTS MAJEURS :

- absence de tout parc à thème dans le département de l'Eure
- un emplacement géographique idéal
- une grande superficie et un agrément du terrain
- un sujet traité, plus que d'actualité !
- une riche variété de prestations fournies par LCDLA (La Cité de l'Arbre)
- un montant modéré des investissements
- des tarifs accessibles
- un niveau élevé de rentabilité
- un bon positionnement benchmark, en termes de fréquentations, de tarifs, de gestion...
- une évolution favorable des parcs de loisirs en France

LA CITÉ DE L'ARBRE, avec une exécution des travaux, une communication et une gestion réussies...
A TOUTES LES CHANCES DE DEVENIR UN TRÈS GRAND PARC Français.

L'investissement dans La Cité de l'Arbre est donc une affaire d'une grande opportunité.

« Comme vous l'avez constaté, cette présentation décrit le concept et le contenu d'un parc à thème dédié à l'arbre, à la forêt et au bois, élaboré par l'association « La Cité de l'Arbre » (LCDLA) résume Monsieur LEROY pour lancer le débat.

Sa concrétisation, si vous en êtes d'accord, comportera deux étapes successives :

- La société de projet réalise les études détaillées et dépose le permis de construire,
- Les permis obtenus, une société d'exploitation assurera les investissements et l'exploitation de ce parc.

Il faut noter que, pour l'instant, l'association qui travaille sur ce projet a été financée par le mécénat et par les dons.

L'agglomération serait sollicitée pour :

- créer et mettre à disposition les parkings destinés à accueillir le public,
- élargir la route reliant le futur parc à la RD319.

La question que nous devons nous poser est la suivante : ce projet correspond-t-il à notre projet de territoire et, dans l'affirmative, décidons-nous de lui accorder un avis favorable sur le principe ; permettant à la société d'engager les études détaillées en vue de déposer les permis de construire et de passer à la phase de réalisation » ?

Monsieur JACQUET demande des précisions quant à la localisation de ce parc.

Monsieur SPRINCEANA répond que l'emplacement projeté se situe à Martot, en lisière de forêt de bord, sur l'emplacement d'une ancienne carrière aujourd'hui reboisée.

Monsieur CHARLIER confirme :

« C'est un beau projet, tout à fait d'actualité.

La parcelle repérée est une ancienne carrière végétalisée à l'issue de son exploitation. Elle est éloignée du centre-ville et son environnement proche permet d'accueillir du public ».

Madame BENAMARA estime également que *« c'est une belle idée, audacieuse, dans l'air du temps, qui parlera à tout le monde et qui va bien à notre territoire. La proximité avec Biotropica représentera un atout »*.

Monsieur SPRINCEANA souligne que ce parc offrira la possibilité d'exécuter des manipulations dans le cadre de travaux pratiques ou, tout simplement, pour assouvir sa curiosité. Plus de 170 manipulations interactives sont déjà validées par le comité scientifique de l'association.

Monsieur DELAMARE s'interroge sur le financement du projet :

« J'ai une question cartésienne... Le montant global des investissements ne me paraît pas considérable au regard des différents parcs à thèmes qui existent. On parle d'une somme de 50 à 60 M€, plus la trésorerie pour faire face aux éventuels déficits d'exploitation. Mais qui sont les investisseurs privés » ?

Monsieur SPRINCEANA répond que le but de la société de projet est de monter le dossier détaillé (faisabilité, étude de marché, rentabilité) de façon à préparer le tour de table des investisseurs. Pour le moment, il est encore trop tôt pour les citer.

« Il y a en effet beaucoup de scientifiques et de spécialistes des loisirs éducatifs regroupées dans cette association, pour concevoir ce projet, souligne Monsieur LEROY. La question principale est de déterminer comment on passe du projet à la réalisation quand on n'a pas, soi-même, la surface financière »...

« Sur cette question des financements, répond Monsieur SPRINCEANA, nous prévoyons un bénéfice avant impôt dès la 3^e année d'ouverture. Nous tablons sur une fréquentation de 250 000 personnes par an ; sachant qu'il existe un potentiel de l'ordre de 600 à 700 000 visiteurs annuel ».

« Pour mémoire, Biotropica a accueilli 200 00 visiteurs la première année » rappelle Monsieur LEROY.

Madame DESHAYES ne partage pas l'enthousiasme des orateurs :

« A vrai dire, je ne suis pas trop favorable à ce genre de projet... Je m'interroge notamment sur la suite : il faudrait pouvoir développer des parcours ludo-éducatifs dans la forêt de Bord ».

« Je suis preneur des deux bras ! répond Monsieur SPRINCEANA. Nous souhaitons travailler en bonne intelligence avec l'ONF pour développer ce type de parcours dans la forêt ».

« Et l'ONF est mécène de l'association » rebondit Monsieur LEROY.

« Tout de même... On parle de 250 000 visiteurs... Je demande à voir... Je suis sceptique » maintient Madame DESHAYES.

« De mon côté, je ne suis pas défavorable, déclare Madame TERLEZ. Je trouve que ce projet est intéressant à plus d'un titre. Nous avons lancé une étude en vue de la réalisation d'une maison de la forêt afin de valoriser nos massifs boisés. Nous cherchons des complémentarités.

Je pense qu'il faudra l'axer sur l'écoconstruction, le développement durable, la gestion de l'eau et des déchets, la production d'énergie à partir de la biomasse... En fait, toutes les actions permettant de montrer, de façon concrète, le développement durable ».

Monsieur PRIOLLAUD s'exprime à son tour :

« Je suis très enthousiaste ! C'est un très, très beau projet ; un projet d'avenir ! Pouvez-vous nous en dire plus sur la dimension digitale ? Dans ce domaine, il y a un potentiel considérable pour découvrir comment fonctionne la nature ».

Monsieur SPRINCEANA précise :

« La partie numérique et vidéographique est aussi importante que la partie spectacle et jeux. Le public aura la possibilité de poursuivre un peu plus loin en allant sur internet ».

Monsieur JACQUET revient à la principale question :

« Bernard. Si nous devons, ce soir, rendre un avis de principe, je dirais que la présentation est belle, mais sommaire. Résumons-nous :

- Est-ce que le projet correspond à notre territoire, à la vision que nous en avons et que nous souhaitons en donner ? Oui.
- C'est un projet de développement économique ; avec un investissement de 50 M€ et 70 emplois à la clef. Personne ne peut être contre.
- Il est complémentaire avec nos autres offres touristiques » estime-t-il.

« Il faudra effectivement monter un groupe de travail spécifiquement chargé de ce projet dans le cadre de la commission Tourisme » convient Monsieur LEROY.

« Je suis très séduit par ce projet, déclare Monsieur MOGLIA. Il faudra également associer la direction du développement économique. Notre territoire est ancré dans la nature et tourné vers les techniques du futur. Avec ce parc innovant, on change de braquet en matière de tourisme » se félicite-t-il.

A son tour, Monsieur DELAFOSSE se déclare « parfaitement d'accord » avec ses collègues et « à 300 % POUR ».

Trouvant également le projet « très intéressant », Monsieur CARRÉ estime « qu'il y a plein d'idées à prendre dans le cinéma » et qu'il faudra installer des ruches.

« L'objectif est d'être exemplaire par rapport à l'écologie et au développement durable » confirme Monsieur SPRINCEANA.

Concluant ce débat, Monsieur LEROY indique que le projet va entrer dans sa 2^e phase avec la recherche d'investisseurs régionaux.

II/ PRESENTATION DE L'ASSOCIATION BOUCHONS 276 :

L'association *Bouchons 276* est une association normande, indépendante, existant depuis 15 ans. Elle mène des actions de développement durable afin d'aider des personnes en situation de handicap.

Cette association récupère les bouchons et couvercle en plastique qu'elle achemine dans 5 dépôts où ils sont ensuite triés, valorisés et vendus à un industriel à raison de 250 € la tonne. Les sommes perçues sont entièrement reversées pour financer des équipements destinés à aider des personnes en situation de handicap.

En 2017, 235 tonnes de bouchons ont été collectées, en augmentation de 6 % par rapport à 2016, ayant permis de reverser 80 850 € à 76 personnes handicapées. Plus l'association collecte de bouchons, plus elle reçoit de dons de la part de divers organismes et sociétés.

Pour autant, l'association ne peut installer des box à bouchons partout. En effet, fabriquées par un ESAT, elles coûtent 40 € pièce et, multipliées à l'échelle de l'ex Haute-Normandie, représentent donc une charge financière trop importante pour l'association.

Il faut également garder à l'esprit que l'activité de *Bouchons 276* repose sur des bénévoles qui financent leurs déplacements et leur carburant.

Si la Seine-Maritime se caractérise par une forte demande d'aides, l'Eure se singularise par le faible nombre de demandes. Il faut en conclure que les handicapés de l'Eure ne connaissent pas *Bouchons 276* et qu'il faut donc promouvoir l'association dans ce département en s'appuyant sur les élus locaux ; notamment les maires.

Certains maires jouent le jeu, y compris dans les petites communes. Ils amènent - ou font amener par leurs services - les bouchons jusqu'au centre de collecte dont leur commune dépend.

Bouchons 276 ne finance pas que des fauteuils roulants. Elle aide aussi à l'achat de prothèses, au financement de chiens guides, d'aménagement de véhicules, etc.

A l'issue de cette présentation, Monsieur LEROY précise que l'agglomération apporte déjà une aide :

- Article dans le journal d'agglomération publié et distribué à hauteur de 26 000 exemplaires,
- Affiches et brochures promouvant l'association dans le réseau de déchèteries communautaires,
- Information au personnel communautaire,
- Articles programmés dans le magazine de la CASE et projet d'article clef-en-main en vue d'une diffusion dans les journaux d'information municipale.

Monsieur CARRÉ indique que les tirettes des pots à cornichons sont collectées par *Bouchons 276* et précise :

« Il faut enlever les tirettes, les bouchons en plastique de toutes les bouteilles, les mettre à part ; y compris dans les 5 nouvelles communes qui viennent de nous rejoindre. Quand nos agents apporteront des sacs jaunes, ils repartiront avec les bouchons. L'agglomération les stockera avant de les acheminer dans le point de collecte indiqué par Bouchons 276 ».

« Le bon relais, confirme Monsieur LEROY, c'est l'échelon communal. Avec ce système, c'est nous qui livrerons à Rouen ».

Pour conclure ce point, Madame TERLEZ évoque le fonds départemental de compensation. Elle précise par ailleurs qu'il sera possible de relayer l'action de *Bouchons 276* auprès des CCAS.

Monsieur PICARD rappelle qu'il siège à la CDPH et qu'il n'y a pas d'automatismes pour relayer l'action de l'association. Le relais lui semble devoir être fait au niveau de la MDPH.

Il estime enfin que les enfants sont les meilleurs relais d'opinion et qu'il faut aller porter le message dans les écoles.

III/ PRESENTATION DU LABEL HS2 :

Il est rappelé, en introduction, que ce point concerne le 3^e volet du Développement durable : le volet sociétal.

Le label HS2 est une initiative portée par Ghislaine ALAJOUANINE, visant à aider les personnes âgées à rester le plus longtemps possible chez elles en leur faisant bénéficier de services adaptés et ciblés. Il est ainsi possible, par des aménagements simples, de prolonger de 3 à 6 ans la vie à son domicile.

Des résidences Senior sont labellisées HS2 par l'APAVE.

EN QUOI CONSISTE LE LABEL HS2 ?



Le label HS2, Haute Sécurité Santé, vise à favoriser l'épanouissement de la population vieillissante dans son logement, son quartier, sa ville.

→ HS2 s'inscrit dans la continuité du label HQE qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment alors que le HS2, lui, est centré sur la personne.

→ HS2, 3^{ème} dimension du Développement Durable s'attache à valoriser la personne, sa santé, sa sécurité et la solidarité, le tout dans un cadre de vie et un environnement approprié.

→ Le label HS2 évalue l'adéquation d'une offre par rapport aux besoins des personnes vieillissantes ou fragiles.



Janvier 2018

LABEL HS2 : HISTORIQUE



Ghislaine ALAJOUANINE* a fédéré autour d'elle une équipe projet pluridisciplinaire afin de bâtir un référentiel.

Cette équipe était composée notamment de :

- Gérontologues, Sociologues et Ergonomes
- Collectivités
- Caisses de Retraites
- Promoteurs Immobiliers
- Société spécialisée dans les capteurs médicaux connectés et logiciels associés

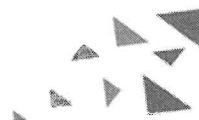
En 2015, elle se rapproche du Groupe Apave à qui elle confie l'exclusivité de la mise en application sur le terrain de son concept et des audits de labellisation

* Ghislaine ALAJOUANINE, Membre Correspondant de l'Institut de France, Vice-Présidente de la STFAG (Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontechnologie), pionnière des projets de télémédecine en Afrique, inventeur du Concept HS2®



Janvier 2018

LES OBJECTIFS DU LABEL HS2



Lien vidéo HS2

<https://www.youtube.com/watch?v=dnXdusL8JCc>

Objectifs :

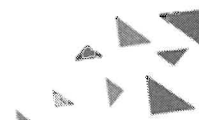
- Créer un écosystème favorable à la population vieillissante
- Lutter contre la perte d'autonomie
- Proposer des services et équipements adaptés
- Favoriser le maintien à domicile en adaptant les logements
- Disposer d'un standard d'aménagement
- Valoriser l'offre de service du territoire
- Obtenir un label valorisant pour notre territoire à Haute Qualité de Vie

Intégrer ce référentiel peut permettre un maintien à domicile de 3 à 6 ans supplémentaires



Janvier 2018

HS2 ET AGGLO SEINE-EURE



7 avril 2017 : Présentation du LABEL HS2 par Ghislaine ALAJOUANINE et l'APAVE

8 Juin 2017 : Soirée HS2 pour les acteurs et professionnels du territoire

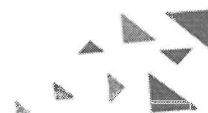
22 septembre 2017, Assises Nationales de la Haute Sécurité Santé (HS2) : L'Agglomération Seine-Eure a participé aux Assises et a reçu par Madame la Ministre Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre en charge des Personnes handicapées, conjointement avec la ville du Havre, un trophée « pionnier » pour les collectivités territoriales qui débutent la démarche de la labellisation HS2.



Janvier 2018



HS2 ET AGGLO SEINE-EURE



Le Label HS2 vise à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées, en perte d'autonomie.

Pour cela, des outils existent ou sont à développer :

- **Habitat** : ascenseurs, salle de bain, suppression sol glissants, luminosité, la domotique : volets roulants automatisés, etc.
- **Collectivités** : équipements adaptés, accessibilité, commerces de proximité, prestations de services à domicile.
- **E-santé** : dispositifs médicaux connectés (tensiomètre, podomètres, détecteur de chute, etc.).

A l'Agglomération Seine-Eure :

- **La Télémédecine** : un outil à développer, l'Agglo en partenariat avec les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé s'engagent dans la réflexion
- **Expérimentation montres connectées par le CIAS.**



Janvier 2018

LERY : EXPERIMENTATION



Expérimenter le Label HS2 sur la commune de LERY : développement de l'écosystème favorable à la personne vieillissante

Les acteurs impliqués:

1. Commune de LERY
2. Pharmacie LERY, groupement Giphar
EX: livraison médicaments, installation à domicile d'équipements médicaux
3. SILOGE , Bailleur Social

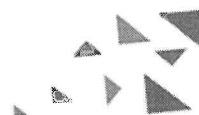
Projet à poursuivre :

- Implication des professionnels de santé
- Valorisation de l'offre de service à LERY
- Intégrer les prestations et les commerces de proximité
- Evaluer cette expérimentation et valoriser la démarche
- Proposer le développement de cette expérimentation avec les acteurs et communes volontaires



Janvier 2018

LERY : Expérimentation



Appui Agglomération Seine-Eure :

- Soutenir la création de l'écosystème favorable autour de la personne en perte d'autonomie, la qualité de vie des habitants sur le territoire
- Mise en réseau des acteurs tout au long du projet et faciliter les partenariats (professionnels de santé, acteurs sociaux, associations, etc.)
- Accompagnement du déploiement de la démarche : diagnostic, méthodologie, etc.
- Suivi des différentes phases du projet et de labellisation

Pilotage et organisation

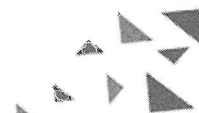
- 1^{er} COPIL 29 novembre 2017: Ville, Agglo, SILOGE, Pharmacie
- Elargir en fonction des besoins aux partenaires, association, professionnels, etc.

Calendrier : prochaine rencontre en février



Janvier 2018

LERY REHABILITATION DU QUARTIER DES SENTIERS : SILOGE



PRESENTATION DU QUARTIER



COMMUNE DE LERY
2135 habitants

QUARTIERS DES SENTIERS

- 268 logements, dont 261 logements collectifs répartis en 23 bâtiments allant du R+3 au R+5 et 27 pavillons
- Le quartier des Sentiers : * de 35% de la population de la commune
- Habitations regroupées en 3 types
 - 26 logements en copropriété
 - 235 logements locatifs sociaux de type collectif
 - 27 logements locatifs sociaux de type individuelle
- Le quartier des Sentiers présente une conception urbaine particulièrement dense se démarquant du reste du village : plus résidentiel. Cette configuration renforce son isolement par rapport au reste de la commune

Monsieur LEROY précise que ce dossier est actuellement dans une phase de lancement.

Monsieur PRIOLLAUD souligne à son tour que la Ville de Louviers et la Ville du Havre sont mis en place un partenariat dans le cadre du concept « Ville amie des aînés ».

En effet, il existe un Conseil des aînés, à Louviers, depuis 3 ans. La commune fera donc part de son expertise auprès de la Ville du Havre.

A terme, un réseau normand des villes « amies des aînés » devrait voir le jour. Il permettra aux villes de se structurer au niveau de la Région.

IV/ DB 18-01 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – ADMINISTRATION GENERALE – Comité départemental d'athlétisme de l'Eure – Signature d'une convention – Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, le Bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention formalisant :

- les modalités d'organisation d'un meeting d'athlétisme international dans la salle Jesse Owens, à Val de Reuil,
- la participation de l'Agglomération Seine-Eure à hauteur de 30 000 € TTC.

VI/ DB 17-02 - COMMANDE PUBLIQUE – AUTRES CONTRATS – POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES – Renouvellement adhésions et cotisations 2018 – Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ et à l'unanimité, le bureau communautaire :

- accepte l'adhésion de l'Agglomération Seine-Eure aux associations figurant ci-dessous pour un montant total de 4 958 euros ;
 - désigne Monsieur Bernard LEROY pour la représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de ces associations ;
 - désigne Madame Anne TERLEZ en tant que suppléante.
- **AMORCE** est une association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général. C'est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur les sujets « énergie/climat, réseaux de chaleur et déchets ». L'adhésion à AMORCE s'élève à **1 446 euros** pour 2018.
 - **Biomasse Normandie** mène des missions d'intérêt général portant sur l'accompagnement des plans bois-énergie et développement local, l'animation d'observatoires régionaux sur la gestion des déchets ou les énergies renouvelables, des actions d'information et de sensibilisation sur la filière bois énergie. L'adhésion à Biomasse Normandie s'élève à **112 euros** par an.
 - **Le Comité 21**, Comité français pour l'application concrète du développement durable dans les territoires. Il s'agit d'un service de veille et de formations auprès des adhérents. L'adhésion au Comité 21 s'élève à **1 500 euros** pour l'année 2018.
 - Suite à son engagement dans la campagne nationale « Territoires de commerce équitable » en 2012, l'Agglomération Seine-Eure a renouvelé une nouvelle fois sa candidature en 2017, et son titre a été renouvelé pour la 3^{ème} fois, sur les 3 prochaines années (2018-2019-2020). Le traitement du dossier coûte **250 euros**, somme qui permet de faire vivre la campagne et le réseau, et qui est clé pour le développement du commerce équitable à l'échelle de chacun des territoires engagés.
 - **Normandie Forêver** mène des actions de reboisement en Normandie exclusivement, dans le but de séquestrer davantage de carbone, ce qui répond en grande partie aux objectifs portés par l'Agglomération Seine-Eure, dans sa charte forestière mais aussi son Plan climat énergie territorial (PCET). L'adhésion à Normandie Forêver s'élève à **150 euros** par an.
 - **FNCOFOR** (Fédération nationale des communes forestières) : Réseau national des territoires engagés pour la valorisation de leurs massifs boisés. L'adhésion à cette fédération permet de bénéficier d'un soutien technique de la part du réseau, et inclut la possibilité d'organiser des

visites de terrain et des formations variées par la Fédération nationale à destination des élus, afin de redonner une culture forestière aux décideurs de notre territoire.
Pour la taille de l'Agglomération Seine-Eure, l'adhésion annuelle s'élève à **1 500 euros**.

Le montant total de ces différentes adhésions pour l'année 2018 est de **4 958 euros**, non assujetti à la TVA.

VI / DB 17-03 · FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMUNICATION – Promotion du territoire – Marathon Seine-Eure – Convention avec l'association *Marathon Sport Evénement* en vue de l'organisation du 14^e marathon et Ekiden Seine-Eure

Sur rapport de Monsieur LEROY, le bureau communautaire accepte à **l'unanimité** de passer une convention cadre formalisant l'organisation de l'épreuve ainsi que le versement de la somme de 76 500 € à l'Association *Marathon Sport Evénement*.

En aparté au vote de cette délibération, Monsieur LEROY a précisé que les moyens humains alloués par l'agglomération allaient probablement être revus à la hausse ; notamment en dégageant un peu plus de temps à Monsieur AMERICA pour qu'il puisse mieux accompagner les bénévoles.

VII/ DB 17-04 - URBANISME, PLANIFICATION ET FONCIER – Cotisation complémentaire à l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure – Autorisation

Sur rapport de Monsieur DELAMARE, **par 30 voix POUR et 1 abstention**, le bureau communautaire décide de confier à l'AURBSE l'accompagnement de l'Agglomération Seine-Eure dans l'élaboration de son PLUI-H dans le cadre d'une relation de quasi-régie.

Le Bureau dit également que cette prestation fera l'objet d'une augmentation de 80 000 € de la cotisation annuelle 2018.

VIII/ EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 25 JANVIER 2018 :

Monsieur CARRÉ fait part de son agacement vis-à-vis du SDIS :
« Le SDIS ne rend plus aucun service, se décharge sur les communes des missions qu'il exerçait et les cotisations augmentent tous les ans » !

La question de la tarification des factures liées à l'assainissement fait également l'objet d'un bref échange de vues.

IX/ AFFAIRES DIVERSES :

Relations difficiles de MM. PIEDNOËL, PICARD et BRUN avec l'AURBSE et les services communautaires :

A l'issue de la présentation de la DP 17-04 (voir ci-dessus), Monsieur PIEDNOËL a fait part de son grand désarroi vis-à-vis des prestations assurées par l'agence :

« Les cartographies fournies sont en général assez simples et celle qui ont été fournies à Poses sont complètement fausses ! Ce sont les seuls éléments produits à l'heure actuelle !

Donc, payer pour obtenir des travaux qui sont faux, cela m'interpelle.

Deuxième problème : il faut que l'on nous aide à fournir des AOP. On m'a répondu que ce n'était pas possible et, ce soir, j'apprends que l'on va aider certaines communes. Il y a quelque chose qui ne va pas » constate-t-il, agacé.

Monsieur PICARD confirme à son tour *« des incohérences sur des fonds de cartes, des erreurs ; notamment sur la localisation des marnières »*.

Monsieur DELAMARE invite les maires concernés à faire remonter les anomalies.

« Mais elles ont été remontées et rien n'a été fait ! » constate à son tour Monsieur PICARD.

Monsieur LEROY comprend le désarroi affiché par Monsieur PIEDNOËL :

« Didier est frustré car il a l'impression de ne pas être aidé. Mais il faut savoir que plus de 200 réunions ont été organisées entre les services et les communes. Le travail avance.

Sur Poses, je crois comprendre d'où vient le problème : il s'agit d'un secteur où la mairie veut rendre les terrains urbanisables. Dans la mesure où la parcelle à urbaniser fait plus d'un hectare, c'est 12 logements minimum à l'hectare. Donc, des terrains de 500 à 600 m² si l'on compte les voiries et le reste ».

Pour Monsieur PIEDNOËL, le principal problème vient du fait qu'il n'obtient pas de réponse lorsqu'il sollicite les services communautaires.

Monsieur BRUN partage les critiques émises :

« Nous avons fait de nombreuses réunions à l'hôtel d'agglo. Elles n'ont donné lieu à aucun compte-rendu et nous ne recevons aucune réponse lorsque nous posons des questions.

Il y a un problème de méthode avec le Bureau d'études : S'il n'y a pas de compte-rendu, ce qui a été dit ou décidé est perdu !

A chaque fois, nous entendons : on ne sait pas, on va se renseigner. Et, dans les faits, nous n'avons jamais de réponse » constate-t-il, amer.

Départ en retraite de Monsieur LE GAL :

Pour conclure, Monsieur LEROY informe le Bureau communautaire que Monsieur LE GAL a assisté à son dernier Bureau communautaire.

« Philippe ne sera pas là lors du prochain Conseil communautaire. Son pot de départ en retraite se déroulera le 13 mars prochain, à 18 h 30, au pavillon des aulnes. Eu égard à sa carrière exemplaire, je crois que nous pouvons tous l'applaudir » propose-t-il.

Les élus et fonctionnaires présents se lèvent et applaudissent chaleureusement Monsieur LE GAL.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 23 h 40.

Le Président,

Par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Bernard LEROY
Régis PETIT



